

Ref : CA2015/151

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MARS 2015

**DELIBERATION RELATIVE A L'AFFECTATION DES SOMMES FIGURANT SUR LE COMPTE
REPORT A NOUVEAU UTILISE POUR LES REGULARISATIONS COMPTABILISEES SUR LE SIGDU**

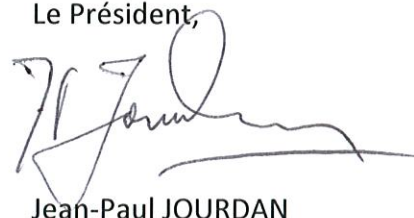
Le 12 mars 2015, le Conseil d'Administration, réuni sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- a approuvé l'affectation de la somme de 2 950 € figurant au crédit du compte 110 du bilan du SIGDU- au compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant
- a approuvé l'apurement de la somme de 13 507.39 € figurant au débit du compte 119 du bilan du SIGDU par reprise du compte 10682 « réserves facultatives » pour l'intégralité de son montant

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 12 mars 2015

Nombre de membres présents	13
Nombre de membres représentés	4
Nombre d'abstentions	1
Nombre de suffrages exprimés	16
Nombre de votes pour	16
Nombre de votes contre	0

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – DAF – Agence comptable